



CHARTRE DE BONNE CONDUITE SERVICES PÉRISCOLAIRES DE PONTHÉVRARD

Chers Parents, Chers enfants,

Nous sommes heureux de vous retrouver au sein de notre école et souhaitons une belle année scolaire à tous. Mais pour cela il est important de rappeler quelques règles d'engagements organisationnels, de savoir-vivre et de sécurité.

Vos enfants doivent pouvoir s'amuser en respectant leurs camarades mais aussi les adultes pour participer à une vie de groupe.

Nos agents garantissent la sécurité physique et affective de vos enfants et proposent des activités variées.

Vous, parents, nous comptons sur votre respect des horaires, d'informer des changements et dialoguer avec l'équipe.

Engagements Organisationnels :



La ponctualité : L'accueil de vos enfants se fait de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Les inscriptions et réservations périscolaires se feront à l'année via BL Enfance pour la cantine et la garderie

Les désinscriptions seront possibles à J-5 ouvrés pour la Cantine et la Garderie

Toute absence non justifiée sera facturée

La santé : Je m'engage à ne pas confier mon enfant s'il présente de la fièvre supérieure à 38°C ou une maladie contagieuse (y compris conjonctivite) et à fournir un PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) en cas d'allergie ou autre pathologie.



Savoir-Vivre et Sécurité

Le relais : Je ne laisse jamais mon enfant arriver ou partir seul. Il doit avoir une personne référente pour l'accompagner ou venir le chercher.

Objet personnel : Bijoux, téléphones portables, consoles et objets de valeur sont interdits.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou dégradation.

Charte des Parents

Ecole de la Forêt



Nous nous engageons à respecter la charte 2026-2027 sur les points suivants :

- * Respecter les horaires
- * Respecter les délais d'inscription
- * Prévenir de toutes absences,
- * Respecter les décisions prises par un animateur en cas de manquement aux règles de vie par notre ou nos enfant(s),
- * A nous rendre disponible pour échanger avec les animateurs et l'équipe municipale,
- * A être vigilant concernant la circulation aux abords des écoles et de garer les voitures aux endroits appropriés

A expliquer à nos enfants les règles de vie de cette charte et les accompagner dans leur compréhension autour des règles d'or :

Le respect : « je parle poliment aux adultes et à mes camarades.
Le « Bonjour », « S'il vous plait » et « Merci » sont mes supers pouvoirs!

Le Matériel : Je prends soin des jeux et du mobilier.

La sécurité : « Je reste dans le périmètre autorisé et demande toujours l'autorisation pour aller aux toilettes ou changer d'activité.

Le calme : Pendant la cantine et le goûter je ne parle pas trop fort pour que tout le monde puisse se détendre.

Ponthévrard le :

Signatures des Parents Nom(s) et Prénom(s)

Charte des Enfants

Ecole de la Forêt

2026 - 2027



Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le

ID : 078-217804996-20260610-DEL2026_29-DE



JE DOIS

Etre poli et respectueux envers mes camarades et les adultes

Respecter le matériel et les locaux,

Bien me tenir dans la garderie et la cantine,

Demander l'autorisation pour me déplacer,



JE NE DOIS PAS

Avoir un comportement brutal.

Crier dans les locaux,

Apporter de jeux de la maison,

Dire de gros mots,

Jouer avec la nourriture,



SI LES REGLES NE SONT PAS RESPECTEES

Je risque des sanctions qui sont indiquées dans le règlement intérieur

Ponthévrard le :

Signature ou empreinte doigts pour les petits Nom(s) et Prénom(s)

BIENVENUE A LA CANTINE

- JE DIS BONJOUR
- JE RENTRE DANS LE CALME



JE DIS MERCI ET S'IL VOUS PLAÎT,

- Je dis s'il te plaît et merci à mes camarades de table
- Je suis poli pour demander
- Je suis poli quand on me sert



JE PARLE DOUCEMENT

- Je ne crie pas
- Je discute calmement avec mes amis



JE RESPECTE LE PERSONNEL

Je suis gentil avec les adultes qui servent les repas



JE ME TIENS BIEN A TABLE

- Je mange proprement
- Je reste assis à ma place

